

CE GOUVERNEMENT QUI NOUS LAISSE CREVER AVEC 5 € PAR JOUR PENDANT NOS MATERNITÉS...

C'est encore ce même silence qui nous revient à chaque nouvelle interpellation... Cela fait des mois que, malgré de nombreux soutiens, le gouvernement nous ignore et ne se prononce pas sur les raisons de la situation que nous vivons. Bienvenu en France, ce pays où travailler est plus que préjudiciable, et où la maternité se déroule pour certaines travailleuses indépendantes sans la moindre protection sociale décente. 5 € par jour pour les courageuses qui auraient mieux fait de se reposer sur les aides de l'Etat, et de se reposer tout court!

Chers membres du gouvernement,

Vous êtes tellement nombreux à nous refuser toute considération et toute écoute attentive que nous ne savons plus vraiment à qui nous adresser. **Monsieur Macron, Monsieur Castex, Monsieur Véran, Madame Borne, Monsieur Griset**, pour l'essentiel. Nous espérons que ce courrier vous trouvera bien et qu'enfin, après des mois d'ignorance, vous nous accorderez un peu de votre temps.

Les travailleuses indépendantes en congé maternité vous interpellent depuis un moment et sollicitent votre soutien tant à titre individuel que collectif. Ces derniers mois vous avez également reçu de nombreuses interpellations de députés et sénateurs : des questions écrites, interpellations directes, courriers dont certains ont été co-signés... Autant de représentants qui, sensibles à la précarité de nos maternités et à l'injustice de cette situation discriminatoire, se sont engagés à nous apporter leur soutien dans nos démarches pour l'accès à un congé maternité décent.

Mais toujours ce silence...

Aujourd'hui, en France, pays qui se veut exemplaire en matière de droits sociaux, **le gouvernement laisse sciemment des milliers de femmes enceintes et jeunes mamans vivre avec une indemnité de misère.**



MATERNITÉ

5,6 € bruts/jour
Sous les minimas sociaux
Sous le seuil de pauvreté

PRÉCARITÉ

Travailler en France est plus que préjudiciable à tel point que nous aurions mieux fait de rester au chômage pour ne pas perdre nos droits sociaux. Pointer au RSA et se reposer sur les aides de l'État permettrait de percevoir une indemnité plus de 3 fois supérieure en période de maladie ou maternité.

Face à cette **PRÉCARITÉ EXCEPTIONNELLE ET INHUMAINE**, le gouvernement ne fait rien alors qu'il n'est pas sans méconnaître les ravages d'une telle situation sur notre santé psychique et physique, et sur celle de nos enfants. **Vous êtes responsables de tout ça, vous refusez d'agir, et vous laissez pourrir la situation.**



ETAT DES LIEUX - ARTICLE L311-5 DU CSS

Nous aimerions aborder avec vous une des raisons de cette précarité aux conséquences dramatiques: **VOTRE REFUS de considérer le maintien de droits au titre de l'article L311-5 du CSS** pour les travailleuses indépendantes indemnisées par pôle emploi et n'ayant pu atteindre le taux plein.

Nous savons que cela fait longtemps que vous avez été interpellés sur le sujet sans que la détresse et la misère de notre situation ne vous alertent et ne mènent à une intervention de toute urgence. **Le CPSTI, la FNAE, l'UPSME, se sont fait les relais principaux de cette problématique aux conséquences dramatiques.** Soyez informés de **NOTRE INDIGNATION** la plus totale.

● C'est dans la presse:

Récemment nous découvrons dans la presse qu'une bénéficiaire a réussi à obtenir son maintien de droits. Pourquoi ce cas isolé ? Voilà qui entretient l'**INJUSTICE**.

● Ça se passe au Ministère de la Santé:

Le 5 Mai dernier, lors d'une réunion avec la **FNAE**, le Ministère de la Santé actait la considération de ce maintien de droits et nous attendions une directive ministérielle à la DSS pour que cet arbitrage soit communiqué à la CNAM en vue de régulariser les dossiers concernés. Sans l'ombre d'une explication, et prétextant une mauvaise compréhension de la question, **vous revenez sur votre position et maintenez un refus...** Comment avez-vous pu vous tromper et nous bercer d'une illusion de bienveillance alors que vous maîtrisez parfaitement ce sujet notamment quand il s'agit d'étouffer toute sollicitation y référant, ou tout dossier individuel envoyé au Ministère et à la DSS... Nous avons du mal à croire à une erreur. Mais passons. **Vous nous refusez officiellement l'accès à nos droits acquis et cotisés sachant pertinemment nous laisser crever avec une INDEMNITÉ DE MISÈRE.** C'est tout ce qu'il faut retenir à ce stade.

● Les orientations du CPSTI:

Le **CPSTI** continue d'œuvrer pour le maintien de nos droits dans le cas où la bénéficiaire n'ait pu s'ouvrir des droits décents via son activité indépendante. Ce qui est souvent le cas en début d'activité, lors d'une activité complémentaire, ou simplement en période de crise sanitaire! **Ces recommandations du CPSTI sont étonnamment ignorées par les CPAM. Et ne semblent pas soutenues par le Ministère de la Santé.**

● La recommandation de l'assurance maladie:

Le 5 Juillet dernier a été publié le **rapport annuel 2020 de la Médiation Nationale de l'Assurance Maladie**. Leur constat soulève l'**INJUSTICE** et le **PRÉJUDICE** souvent disproportionné de ce refus de droits, rappelant par ailleurs le caractère préjudiciable du travail.

La recommandation de la Médiation Nationale confirme la NÉCESSITÉ DU MAINTIEN DE DROITS dans le cas d'une reprise d'activité insuffisante. Voilà qui est rassurant..., elle ne s'oppose pas à l'accès à nos droits acquis et cotisés. Pourtant **à ce jour ce n'est pas appliqué** et nos CPAM respectives nous refusent systématiquement nos droits... Pourquoi la direction de l'assurance maladie n'applique pas cette recommandation? Pourquoi le gouvernement ne fait pas appliquer cette recommandation? **Dénoncez-vous ! Vous qui nous laissez pourrir sans rien dire!** Pourquoi n'agissez-vous pas quand vous pouvez restaurer dans l'urgence des conditions maternité décentes à toutes ces femmes en détresse ?!

LA RECOMMANDATION DE L'ASSURANCE MALADIE - médiation nationale 2020:

"Pour remédier à l'injustice de ces situations, la direction de la médiation propose d'étendre l'application du maintien de droits prévu par l'article L.311-5 du code de la sécurité sociale aux assurés, indemnisés par pôle emploi, qui reprennent une activité réduite en qualité de travailleurs indépendants. "

POURQUOI N'EST-ELLE PAS APPLIQUÉE ?!

"Ainsi, le DREGL confirme que si l'activité reprise en qualité de travailleur indépendant permet l'ouverture de droits, y compris à taux réduit (congé maternité) ou à taux 0 (IJ maladie), les prestations en espèces sont versées au titre de cette activité, aucune disposition réglementaire exigeant de comparer le montant des IJ à maintenir entre les régimes, c'est au niveau des conditions d'ouverture de droits que la comparaison se fait. Cette analyse du DREGL sur l'interprétation des dispositions en vigueur est partagée par la DSS".



- **L'arbitrage honteux de la DSS:**

Vous trouvez donc ça tout à fait normal qu'en travaillant on perde tout et qu'on puisse passer d'une indemnité décente à rien en période de maladie, et à 5€ / jour en maternité? Quels monstres êtes vous pour partager ce genre de constat?! Quelles valeurs défendez-vous en imposant sciemment une situation de telle précarité à des femmes fragiles et vulnérables qui portent la vie?! Vos positions sont inacceptables! Cette situation est injuste en tous points! Et vous n'avez que faire des conséquences de la rigidité de vos arbitrages actuels!

- **Des dossiers qui pourrissent à la DSS:**

De façon étrange nos dossiers disparaissent dans un service de la DSS sans jamais avoir été traité. Aucune bénéficiaire n'a à ce jour reçu ne serait ce qu'un accusé de réception. Ne parlons même pas de réponse. Pourquoi ?

- **Le refus de RDV avec le Ministère de la santé:**

Au nom du collectif, et malgré l'urgence de la situation, **chaque demande de rdv avec le gouvernement, et particulièrement avec le Ministère de la Santé, a été IGNORÉE.** Preuve là encore de la grande considération que vous portez aux femmes qui n'ont eu de cesse de vous envoyer des cris d'alerte. C'est très irrespectueux et nous espérons que vous mesurez l'impact de votre ignorance à notre égard.

- **Un sujet passé sous silence à l'hémicycle:**

Grâce au soutien de nos représentants du pouvoir législatif, le gouvernement est parfaitement informé de la situation et cela depuis de longs mois, des explications vous ont été demandées, ainsi que les mesures que vous comptiez mettre en place pour remédier d'urgence à cette **INHUMANITÉ**, mais **vous avez fait le choix là encore d'entretenir sciemment la situation en ne répondant à aucune interpellation.** Il suffit d'ailleurs d'appeler le Ministère pour savoir que toutes les questions écrites sont bien rangées dans un dossier, dossier qui n'a pas été traité et ne le sera sûrement jamais. Pourquoi donc cette ignorance et cette fuite ? Aussi honteuses que vos positions actuelles puissent être quant aux contours de nos maternités, vous pourriez au moins avoir la courtoisie d'en officialiser votre pleine responsabilité.

Comment osez vous taire ce qui se passe ?!

Nous n'avons plus de mots pour vous décrire le sentiment de colère et d'indignation dans lequel nous nous trouvons. C'est inadmissible de vivre ça en France. Vous nous laissez crever sans la moindre considération. C'est révoltant!

Faites donc des économies ailleurs que sur le dos des femmes qui ont la volonté et le courage de travailler, qui cotisent suffisamment pour prétendre à une couverture sociale décente, et qui ont ce projet merveilleux de donner la vie. Vous nous volez nos droits! Ils ne nous sont pas accessibles en ces périodes charnières où nous en avons le plus besoin!

Que ce gouvernement qui n'a de cesse de se vanter de ses avancées sociales prennent la mesure de la situation et **priorise ses actions pour protéger les femmes qui actuellement donnent la vie à leurs enfants dans des conditions de misère, déplorables et scandaleuses.**

C'est inhumain de laisser des femmes qui cotisent, travaillent, s'engagent dans l'économie du pays, avec 5 € par jour alors même qu'elles portent la vie et sont des plus vulnérables. Cette **indemnité lamentable** est aberrante et se trouve être plus de 3 fois inférieure aux minimas sociaux et sous le seuil de pauvreté!!! En ne travaillant pas nous aurions été mieux indemnisées!

Voilà comment vous nous dégoûtez du travail !! En nous prouvant qu'il valait mieux se reposer sur les aides de l'État pour prétendre à une protection décente ! En nous retirant nos droits sociaux acquis et cotisés !!! En nous laissant crever avec 5 € par jour !! Et vous savez pertinemment qu'à ce prix là aucune femme ne sera en mesure de prendre son congé maternité !! Voilà une économie de plus à votre actif !! C'est une honte !

Y en a marre de la politesse ! Vous n'avez pas la moindre considération pour la situation de détresse de toutes ces femmes impactées par vos **querelles inter-ministérielles et vos orientations budgétaires**. Sans parler de la crise sanitaire qui a bon dos et derrière laquelle vous vous cachez bien volontiers! Sachez que nous sommes les premières à en être impactées! Alors qu'attendez-vous pour nous rendre nos droits?!

Le budget maternité représentait
0.7% des dépenses d'AM

en 2018 d'après le rapport de Madame Rixain. N'essayez pas de nous faire croire que nous sommes la cause du trou de la sécurité sociale !

Et le congé paternité c'était vraiment urgent ?! **N'était il pas impératif de sortir les femmes de la misère à laquelle vous les condamnez volontairement plutôt que d'allonger de quelques jours le congé paternité ?** Vous voulez nous faire croire à une amélioration considérable de notre système social ? Alors que, pendant ce temps là, des femmes vivent une grossesse chaotique par votre faute ?! Et sans la moindre considération de votre part.

L'explication de cette situation... Une absence de consensus entre juristes?! Le refus officieux de débloquer du budget ?! Le souhait de dépenser nos cotisations sociales ailleurs? Une volonté non assumée de nous refuser toute aide?! Un mélange ?! Il n'y a aucune explication recevable à une telle situation qui se veut contraire à toutes les valeurs de la France. Il vous suffit d'arbitrer un texte... !!!

Aujourd'hui, alors que chaque jour vous gâchez sciemment de nombreuses grossesses et ruinez parfois des foyers tout entier, vous vous octroyez le luxe de délibérer sur l'interprétation d'un texte de loi qui pourtant paraît évidente quand on connaît les conséquences discriminatoires, injustes, inhumaines et dramatiques de l'arbitrage actuel. Vous empêchez toute évolution favorable à notre situation. Situation inacceptable dénoncée depuis longtemps et pour laquelle des solutions simples et rapides existent.

Le CPSTI et l'Assurance Maladie semblent s'accorder sur la nécessité de considérer le maintien de droits. Mais **le gouvernement ne semble pas rejoindre l'évidence même**. Il semble évident que les textes doivent être interprétés et appliqués avec une logique juste, équitable, respectueuse du rôle premier dont est investie la protection sociale, et en toute cohérence avec les valeurs de ce pays, et les ambitions que le gouvernement n'a de cesse de clamer.

Que dire de ces belles promesses de campagne que vous n'avez de cesse de diffuser mais qui ne sont jamais respectées?! **Si vous aviez vraiment pour volonté de nous protéger vous auriez déjà agit ! Pour nous et non pas contre nous comme vous l'avez fait le 5 Mai dernier! Vous seriez publiquement engagés pour faire cesser cette situation dont la chronicité relève maintenant de l'absurde. Mais vous ne faites rien!!!** Votre vitrine est bien belle mais mieux vaut ne pas s'en approcher de trop près au risque d'y découvrir l'impensable.

Le Ministère de la santé, en connaissance de cause, détruit la santé psychologique et physique de femmes fragiles et vulnérables qui ne demandent qu'à passer une grossesse heureuse, sereine et apaisée. Peut être pouvez vous nous communiquer votre prospectus de campagne **"Apprendre à vivre avec 5 € par jour avec un nouveau né"**?

Vous voulez nous faire croire que nous avons toujours des voies de recours possibles mais si nous en sommes à nous adresser à vous dans cet état de profonde colère et d'insatisfaction totale, c'est bien que tout est fait pour que nos recours n'aboutissent pas. Vous savez pertinemment qu'une à une les femmes laissent tomber pour se consacrer à leur enfant plutôt que de perdre une énergie folle à vous courir après pour obtenir réparation du préjudice que vous leur avez imposé. **Cette situation des plus discriminatoires engage un traumatisme réel chez les mamans vivant l'horreur de la maternité en France. Vous avez gâché chacune de nos grossesses.** Nous n'avons plus aucune confiance en ce gouvernement qui nous écœure chaque jour un peu plus.

MONSIEUR MACRON,

Vous n'avez jamais donné suite à nos sollicitations tant individuelles que collectives. **VOUS NOUS IGNOREZ.** Lors de votre allocution du 12 juillet vous comparez le système social Français à un joyau qu'il fallait préserver... Nous vous proposons de retailler votre caillou qui à ce jour n'a rien d'un joyau. Vous n'avez pas manqué de rappeler que notre système était si mal fichu et si complexe que le travail y était préjudiciable. Qu'attendez-vous pour intervenir? Et vous défendiez une retraite décente d'au moins 1000 € par mois quand vous n'êtes même pas capable d'intervenir de toute urgence auprès de femmes enceintes vivant actuellement leur maternité avec 150 € par mois!

MONSIEUR VERAN,

Vous êtes tout aussi silencieux et semblez en accord avec l'arbitrage actuel du texte L 311-5 du CSS puisque **VOUS N'INTERVENEZ PAS** sur les positions juridiques actuelles. Vous nous privez ainsi de nos droits acquis et cotisés et nous laissez sans la moindre protection sociale décente. Protection que nous aurions eu si nous n'avions pas travaillé. **Notre santé psychologique et physique, celle de nos enfants, vous importent peu.** Ce que vous nous imposez par votre dédain est inhumain et contraire à la constitution de ce pays.

MONSIEUR BAYROU,

VOUS N'AVEZ PAS SOUHAITE REPENDRE à nos interpellations malgré votre prise de parole sur la **BAISSE DE NATALITE.** Votre secrétariat nous a clairement refusé tout contact. Nous en sommes étonnées. C'est bien dommage car nous souhaitons vous décrire notre quotidien de maman en tant que travailleuses indépendantes. Des conditions qui n'engagent en rien à avoir des enfants puisque nous savons maintenant que **la maternité en France est la période la plus précaire de toute, la plus triste, et la plus injuste qui soit.**

Et n'oublions pas une **MENTION SPECIALE POUR LA PRESSE** qui fait aussi la sourde oreille alors même que l'actualité se tourne vers des sujets en lien direct avec ce que nous vivons : droits de la femme, égalité des chances, protection des travailleurs indépendants, congé paternité (ah celui là on en parle ! Et on s'auto congratule !), précarité, impact de la crise sanitaire... Venez donc demander à nos maris s'ils sont satisfaits d'avoir quelques jours de plus quand ils doivent soutenir la détresse et la tristesse de leur femme ne pouvant s'octroyer le moindre repos maternel avec une indemnité aussi pourrie que 5 € par jour !

Nous estimons être en droit de vous demander des comptes sur ce qui se passe actuellement et sur cette précarité exceptionnelle que vous nous imposez. Notamment après tant de sollicitations restées sans réponse.

Nous renouvelons notre **DEMANDE DE RDV DE TOUTE URGENCE** avec le gouvernement.

Monsieur Olivier Véran nous nous adressons particulièrement à vous et serions reconnaissantes de pouvoir obtenir un moment d'échange avec votre cabinet. Monsieur le Président nous serions également en faveur d'un échange avec votre cabinet. **Cela nous paraît important eu égard de l'ignorance la plus totale que le gouvernement nous renvoie depuis de longs mois.**

Si vous ne souhaitez pas nous recevoir, nous espérons que vous formaliserez ce refus en nous en expliquant les raisons. Ainsi il nous sera possible d'expliquer à toutes ces femmes en détresse les raisons des conditions de misère qu'elles doivent affronter pendant leur maternité. Il sera également possible aux agences pôle emploi de déconseiller à ses bénéficiaires toute forme de travail au risque de tout perdre. Et aux CPAM d'inviter les femmes désireuses d'avoir un enfant à fermer leur auto entreprise d'urgence avant de s'ouvrir des droits misérables au régime des indépendants et de perdre leurs droits en cours.

Nous espérons que cette sollicitation vous parviendra et que cette fois elle donnera lieu à un retour de votre part. Dans cette attente, nous vous remercions d'avance pour la considération que vous porterez à notre nième demande et vous restons pleinement disponibles pour cet échange. Car vous vous doutez bien qu'avec 5 € par jour nous n'allons prendre de vacances cet été...

Sincères salutations
Les indépendantes en colère

Mail : aecongemat@gmail.com

